



POEC Agent Viticole

STATUT

Stagiaire pour la période en entreprise (1 semaine sous convention Pôle Emploi)

DUREE

- 12 jours en MFR-CFA
- 1 semaine de stage préconisé
- 1^{ère} session : du 2 novembre au 25 novembre 2020
- 2^{ème} session : du 26 novembre au 18 décembre 2020

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Cette formation vise à rendre l'accès rapide pour le demandeur d'emploi à un emploi durable. Elle permet d'acquérir les connaissances techniques de base pour devenir agent viticole et maîtriser plus particulièrement : La taille de la vigne, la conduite d'engins viticoles, les gestes et postures et les techniques de recherche d'emploi.

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- L'activité de cette formation s'exerce au sein d'entreprise de production viticole

ACTIVITES REALISEES PAR LE STAGIAIRE

- Taille d'hiver de la vigne (démembrement, tirage de bois, broyage, ...)
- Travaux de cave (conditionnement, mise en cartons, palettisation, préparation de commande, ...)

LA FORMATION EN MFR-CFA

CONTENUS DE LA FORMATION

Capacités liées à la plante

- Maîtrise du cycle de la vigne
- Connaissance de la physiologie du pied de vigne
- Connaissance de la morphologie des souches de vigne
- Connaissance des maladies du bois de la vigne

Capacités en pratiques professionnelles

- Maîtrise du vocabulaire et des outils de la taille
- Maîtriser les objectifs et les conditions de mise en œuvre de la taille d'hiver
- Maîtrise des opérations culturales en vert, en adéquation avec les principes de la taille d'hiver
- Travailler en toute sécurité
- Maîtrise de la conduite des engins viticoles en toute sécurité

Modalité d'évaluation des compétences

La pratique de la taille sur site dédié, permet de mettre en pratique les connaissances abordées en cours. Les compétences développées durant cette période sont évaluées par l'observation de nos formateurs accompagnés de professionnels partenaires.



CONDUITE

Un temps fort sera consacré à la conduite des tracteurs viticoles en sécurité :

- connaissance des différents organes de travail
- connaissance des entretiens primaires du tracteur
- mise en œuvre des connexions entre tracteur en outils
- conduite en situation de circulation et en situation de travail (parcelle de vigne)

Vers quels métiers ?

- ouvrier en viticulture
- ouvrier tractoriste

Prérequis, modalités d'accès

- Être demandeur d'emploi désireux de s'orienter vers la viticulture
- Si possible, justifier d'une expérience dans le domaine de la viticulture de 3 mois (consécutifs ou non)
- Accès à l'issue d'un entretien de positionnement au cours duquel le projet professionnel sera évoqué

Examen

- Attestation de suivi de formation POEC Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective
- « Agent Viticole »,

Poursuite d'études

- Bac Professionnel CGEVV (Vigne et vin)
- Autres formations (CS, BP, CAPa, ...)

Indicateurs de résultats 2017-2020

- 66 personnes formées au cours des trois dernières années.
- Près de 30 % des candidats ont suivi une formation professionnelle à l'issue de ce parcours
- 60% des candidats sont restés en activité dans le secteur viticole à l'issue de ce parcours

Tarifs

- Formation prise en charge par Pôle Emploi



Accessibilité handicap

Bâtiments aux normes PMR
Formation accessible selon le handicap, après étude de faisabilité auprès de notre référente handicap

MFR-CFA CHALONNES

www.mfr-chalonnais.org

10 Avenue du 8 Mai 1945,
49290 CHALONNES SUR LOIRE
Tél : 02 41 78 02 07
mfr.chalonnais-loire@mfr.asso.fr

